

Rapports

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **68 (1885)**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANNEXES

A

RAPPORTS

Leere Seite
Blank page
Page vide

I

Rapport du Comité central pour 1884-1885.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la position financière de la Société s'est améliorée : le solde du compte général, qui était de fr. 3,580 84 au 30 juin 1884, est remonté à fr. 5,178 53 au 30 juin dernier. Les causes de cet heureux état de choses seront exposées en détail dans le rapport financier de notre questeur, M. le Dr Custer. Nous nous bornons à faire remarquer ici que les frais de la dernière session ont été peu élevés, et qu'en particulier nous devons remercier la Section de Lucerne d'avoir généreusement pris à sa charge une grande partie des faux frais et menues dépenses. — Le compte de publication des *Mémoires* s'est aussi trouvé accidentellement peu chargé, par des raisons qui seront indiquées dans le rapport de la Commission.

La Confédération a maintenu pour 1885 son allocation ordinaire de fr. 15,000 à la Commission géodésique. Nous en avons demandé le renouvellement pour l'année prochaine.

Quant à la Commission géologique, l'allocation pour 1885 a été réduite à fr. 10,000. Le solde disponible de la Commission se trouvait en effet assez élevé au moment de la préparation du budget fédéral, et cette somme suffira probablement aux dépenses de l'exercice courant. Mais,

pour l'achèvement du travail qui, nous l'espérons, pourra être prochainement mené à terme, un nouveau crédit sera nécessaire, et nous avons demandé au département fédéral de l'Intérieur une subvention de fr. 10,000 au minimum.

Notre vénéré collègue, M. le professeur Bernard Studer, a exprimé d'une manière formelle son désir d'être déchargé de la présidence de la Commission géologique, fonction que l'état de sa santé, et particulièrement de sa vue, l'empêche de poursuivre. La Commission et le Comité central ont dû, non sans un vif regret, accéder à cette demande. — M. le professeur Alphonse Favre a été désigné comme président effectif de la Commission; M. Studer a été prié d'accepter le titre de président honoraire, comme témoignage de la reconnaissance de la Société pour les utiles et laborieux services qu'il lui a rendus en dirigeant pendant de longues années les importants travaux de la carte géologique suisse. — Nous espérons que ces mesures rencontreront l'approbation de cette assemblée; un rapport plus détaillé sur cet objet lui sera d'ailleurs soumis tout à l'heure.

La Commission des tremblements de terre, en nous envoyant son rapport, nous a demandé un crédit de fr. 250 pour l'année 1885-1886. Le Comité central appuie cette proposition, en faisant remarquer qu'aucune subvention de ce chef n'avait été réclamée l'année dernière.

Les rapports des autres Commissions spéciales ne concluent à aucune proposition particulière.

La Société entendra encore le rapport de M. Koch sur la bibliothèque pendant les années 1883-1884. Il conclut à ce que le crédit pour les dépenses de la bibliothèque soit porté à fr. 700 pour chacune des deux prochaines années 1885 et 1886. Le Comité central, après examen, appuie cette proposition.

Le Département fédéral de l'Intérieur a demandé récemment au Comité central de lui procurer les renseignements réclamés par la Légation belge et destinés au Congrès international de botanique et d'horticulture d'Anvers. A cet effet, nous avons fait remplir un questionnaire spécial pour les cantons de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich; nous remercions les personnes qui nous ont aidés dans cette tâche et particulièrement les professeurs de botanique auxquels nous nous étions adressés.

Il nous reste à proposer à la Société l'adjonction d'un article additionnel à nos statuts, ayant pour objet de permettre aux membres de la Société de s'affranchir de la cotisation annuelle moyennant le paiement fait une fois pour toutes d'une somme déterminée. Le but essentiel de cette mesure serait d'arriver à la création d'un fonds capital, dont l'augmentation graduelle assurerait dans l'avenir un accroissement des ressources que notre Société peut consacrer au progrès des sciences. Cette proposition, due à l'initiative de M. le professeur Forel, avait déjà été présentée à Lucerne à la Commission préparatoire, qui l'a renvoyée au Comité central en le chargeant de consulter sur ce point les sections cantonales.

Le Comité central, en conséquence, a préparé et soumis à l'examen des sections cantonales un projet d'article additionnel fixant à fr. 150 la somme à fonds perdu, qui serait demandée pour le rachat des contributions annuelles.

Onze sections ont répondu : aucune ne s'est opposée en principe à cette modification des statuts; mais cinq d'entre elles ont trouvé trop élevé le chiffre de fr. 150 proposé par le Comité central.

Le Comité central croit néanmoins devoir maintenir ce chiffre pour les raisons suivantes. Le but de la proposition n'est pas tant de donner aux membres de la Société

la facilité de se libérer du souci d'un paiement répété, que de pousser ceux d'entre eux qui peuvent et qui voudront bien le faire, à donner à notre œuvre quelque chose de plus que la cotisation annuelle; c'est une subvention généreuse, mais absolument facultative, qu'ils feront ainsi à la caisse de la Société, et nous sommes à peu près certains que quelques personnes répondront favorablement à cet appel. — En demandant moins de fr. 150, le bénéfice deviendrait si faible pour la Société qu'il ne vaudrait guère la peine de modifier l'état de choses actuel, et nous ne pensons pas que réduire ce chiffre à fr. 120 ou même à fr. 100, augmente beaucoup le nombre de personnes qui acceptent ce mode de contribution.

D'après les tarifs des Compagnies d'assurances, payer une fois pour toutes une somme de fr. 150 est équivalent à s'engager à verser une cotisation annuelle de

| | |
|----------|---|
| Fr. 8 50 | pour les membres âgés de 30 ans révolus |
| 10 — | » » 45 » |
| 15 — | » » 62 » |
| 20 — | » » 73 » |

Ce ne sont pas là des chiffres hors de proportion avec les cotisations demandées dans d'autres Sociétés analogues à la nôtre.

D'autre part, 150 francs au 4 0/0, rapportent 6 francs, tandis que la contribution ordinaire n'est que de 5 francs. Le revenu de la Société serait dès lors légèrement augmenté pendant les premières années et plus tard cette augmentation deviendrait très sensible, le capital versé restant définitivement acquis.

Tels sont les principaux motifs qui engagent le Comité central à maintenir la rédaction proposée.

Si cet article additionnel est adopté, et même s'il ne l'est pas, il y aura lieu, pensons-nous, à faire inscrire notre

Société au Registre du Commerce, conformément au Code fédéral des obligations. Nous proposons que le Comité central soit chargé de s'occuper de cette question, et d'examiner s'il y a lieu d'introduire quelques modifications à nos statuts pour les mettre en accord avec la loi nouvelle. Il importe en effet que notre Société puisse revendiquer tous ses droits, recevoir des legs ou des dons, ester en justice; en un mot, qu'elle se trouve dans une position tout à fait régulière.

II

Extrait du 57^{me} compte annuel. 1884-1885.

A. Caisse centrale.

| RECETTES. | | DÉPENSES. | |
|---|--------------------|-------------------------------------|--------------------|
| Solde au 1 ^{er} juillet 1884 | fr. 3580 84 | Session de Lucerne | fr. 201 31 |
| Entrée de dix-huit sociétaires . . . | » 108 — | Contribution à la bibliothè- | |
| Cotisations annuelles 1883-84 fr. 5 | | que | fr. 700 |
| » » 1884-85 » 3460 | | moins, payé en 1884 | » 150 |
| » » 1885-86 » 25 | » 3490 — | | |
| Ventes des Mémoires (et des Actes): | | Mémoires | » 1162 10 |
| Volumes entiers (Mémoi- | | Actes et autres impressions | » 1170 60 |
| res et Actes) | fr. 993 85 | Divers (inclus honoraires du ques- | |
| Tirages à part | » 359 60 | teur) | » 632 11 |
| Mémoires séparés | » 207 75 | Solde au 30 juin 1885 : | |
| | » 1561 20 | En mains du questeur . fr. 1013 98 | |
| Solde redû par le Comité annuel de | | En dépôt à la Caisse géné- | |
| Lucerne | » 29 11 | rale d'épargne argo- | |
| Intérêt à 4 % de la Caisse générale | | vienne | » 4164 55 |
| d'épargne argovienne | » 125 50 | | » 5178 53 |
| | <u>Fr. 8894 65</u> | | <u>Fr. 8894 65</u> |

B Bibliothèque. 1884.

| RECETTES | | DÉPENSES | |
|--|-------------------|---|-------------------|
| Allocation de la caisse centrale . . . | fr. 700 — | Solde passif au 1 ^{er} janvier 1884. . . | fr. 90 18 |
| Bonifications | » 119 40 | Achats de livres | » 138 70 |
| | | Reliures | » 196 85 |
| | | Ports et divers | » 261 90 |
| | | Solde actif au 31 décembre 1884 . . . | » 131 77 |
| | <u>Fr. 819 40</u> | | <u>Fr. 819 40</u> |

C. Capital total de la Société helvétique des sciences naturelles.

| <i>30 juin 1884.</i> | | <i>30 juin 1885.</i> | |
|--|--------------------|--|--------------------|
| Avoir à la Caisse d'épargne argo- vienne et argent comptant | fr. 3580 84 | Avoir à la Caisse d'épargne argo- vienne et argent comptant | fr. 5178 53 |
| Moins : Solde passif du compte de la Bibliothèque au 31 décembre 1883 | » 90 18 | Solde actif du compte de la Biblio- thèque au 31 décembre 1884. . . . | » 131 77 |
| | <u>Fr. 3490 66</u> | | |
| Augmentation le 30 juin 1885 | » 1819 64 | | |
| | <u>Fr. 5310 30</u> | | <u>Fr. 5310 30</u> |

D. Vingt-unième compte de la fondation Schlæfli.

1. Capital primitif.

| | |
|--|--------------|
| Obligations communales 4 1/2 0/0 du Sud-Bahn argo- | |
| vien | fr. 2,000 — |
| Obligations 4 0/0 du Central-Suisse | » 10,000 — |
| | <hr/> |
| | Fr. 12,000 — |

2. Compte courant.

RECETTES

| | |
|---|-------------|
| Solde au 1 ^{er} juillet 1884 | fr. 2584 44 |
| Intérêts des obligations Süd-Bahn | » 90 — |
| » Central-Suisse | » 400 — |
| » à la Caisse d'épargne argovienne | » 47 90 |
| | <hr/> |
| | Fr. 3122 34 |

DEPENSES

| | | |
|--|------------|-------------|
| Prix Schläfli à M. le Dir. Billwiller (Cli- | | |
| matologie de la Suisse) | fr. 1200 — | |
| Id. à M. le Dr Prof. Forel } (faune profonde des | » 400 — | |
| Id. à M. le Prof. Du Plessis } lacs suisses) | » 400 — | |
| Formulaires, circulaires, ports, etc. | » 112 45 | |
| Solde : En mains du questeur | fr. 23 39 | |
| En dépôt à la Caisse | | |
| d'épargne | » 986 50 | » 1009 89 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | | Fr. 3122 34 |

3. Actif total de la fondation Schläfli.

| | | |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| | 30 juin 1884. | 30 juin 1885. |
| Capital primitif | fr. 12,000 — | fr. 12,000 — |
| Solde du compte courant | » 2,584 44 | » 1,009 89 |
| Diminution du fonds en | | |
| 1884-1885 | | » 1,574 55 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | Fr. 14,584 44 | Fr. 14,584 44 |

III

Jahresbericht der geodätischen Commission pro 1884-1885.

Der Jahresbericht der geodätischen Commission kann noch kürzer ausfallen als in den letzten Jahren, obschon dieselbe durchaus nicht unthätig gewesen, sondern beständig bestrebt gewesen ist, die ihr gestellte Aufgabe zu einem befriedigenden Abschlusse zu bringen.

Der im vorigen Jahresberichte in Aussicht gestellte zweite Band der unter dem Titel « *Das schweizerische Dreiecksnetz* » begonnenen Publication ist seither wirklich erschienen, und es ist bereits ein dritter Band, der die neuen Basismessungen und die betreffenden Anschlussnetze enthalten soll, in Vorbereitung.

Die Control-Messungen in dem Längen-Vierecke Genf-Lyon-Paris-Neuenburg, und ebenso die im Einverständnisse mit Italien auf der Südseite der Alpen beabsichtigten astronomischen Bestimmungen, sind nach dem Wunsche der französischen und italienischen Geodäten auf das nächste Jahr verschoben worden: dagegen sollen im laufenden Sommer die astronomischen Bestimmungen auf Gäbris und Simplon ergänzt werden.

Die Schlussrechnungen für das bisherige « *Nivellement de précision* » sind nahe vollendet, und es wird wohl im Laufe des künftigen Winters eine neue Lieferung erscheinen können. — Die neuerlich der Commission unter-

breitete Frage, in welcher Weise die Nivellements der schweizerischen Eisenbahnlinien, durch Anschluss an das Präcisions-Nivellement, controlirt und in Einklang gebracht werden könnten, wird gegenwärtig studirt, und es sind dafür bereits einige Probearbeiten auf der Linie Bern-Thun angeordnet worden.

Für weitem Detail wird auf den demnächst erscheinenden Procès-verbal der von der Commission am 28. Juni in Bern abgehaltenen Sitzung verwiesen.

Für die geodätische Commission :

Prof. R. WOLF.

Zürich, den 20. Juli 1885.

IV

Rapport de la Commission géologique pour 1884-1885.

Ce n'est pas sans chagrin, ni sans appréhension que, me rendant au désir de mes trois collègues de la Commission géologique, j'ai remplacé le 15 avril de cette année mon excellent ami, M. Bernard Studer, dans la présidence de cette Commission. Depuis vingt-quatre ans, M. Studer dirigeait avec activité et talent la publication de la Carte géologique de la Suisse et des *Matériaux* qui l'accompagnent. Nous lui devons une vive reconnaissance. Vous le savez, Messieurs, la faiblesse de ses yeux a fait prendre ce parti à notre regretté président, mais il a bien voulu, tout en acceptant le titre de président honoraire de la Commission, en rester membre actif, ensorte que nous ne sommes pas privés de ses utiles conseils.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'activité de la Commission géologique durant cette année.

C'est au printemps dernier qu'a été livrée au public la feuille XVIII, dont le relevé au Sud du Rhône avait été fait par Gerlach, et qui a été terminée pour la région au Nord du fleuve par MM. de Fellenberg et Moesch. Un texte de M. de Fellenberg, d'une quinzaine de feuilles environ, accompagné de dessins, de profils et d'une carte indiquant les courses qu'il a faites, ainsi qu'un texte de M.

Moesch sur le classement des calcaires situés au Nord du Rhône, seront publiés dans le courant de l'automne.

Le texte, d'environ 500 pages, et l'atlas de treize planches, rédigé par M. Gilliéron pour l'explication de la feuille XII, va paraître sous peu.

La feuille XIII, qui fait partie de la vingt-quatrième livraison, va être achevée. Elle est sous presse. M. F.-J. Kaufmann a remis à l'imprimeur un texte de 600 pages environ et un atlas de 30 planches. — M. Moesch travaille à cette même feuille, pour laquelle il prépare un texte de 400 pages environ, accompagné de planches. Il sera publié en automne. — M. Baltzer s'est également occupé de cette feuille. Les planches et le texte, pour lesquels il travaille, ne seront terminés qu'à la fin de l'hiver prochain. — Enfin le quatrième travail, concernant la vingt-quatrième livraison, est une description de fossiles recueillis sur les bords du lac de Thoune par M. C. Mayer-Eymar. Ce travail sera achevé en automne.

La feuille XIV (livraison vingt-cinq), œuvre de M. A. Heim, est sous presse, et le texte qui l'accompagnera, avec six planches, sera terminé dans le courant de l'hiver.

Ces deux feuilles, XIII et XIV, sont les deux dernières feuilles géologiques de la carte que nous avons été chargés de publier. Il ne restera plus à faire que les feuilles d'angles. Le titre remplira la feuille I. Les feuilles V et XXV resteront à peu près semblables à celles de la carte de Dufour, et la feuille XXI, rédigée par M. Heim, contiendra toutes les couleurs employées dans les différentes feuilles.

M. Schardt prépare pour l'hiver prochain des dessins et un texte destinés à corriger une partie de la feuille XVII. Il est à craindre que différentes parties de cette belle carte ne soient jamais accompagnées d'aucun texte explicatif.

J'espère pouvoir livrer, dans le cours de l'hiver prochain, un texte concernant ma carte des anciens glaciers du revers septentrional des Alpes suisses.

Vous voyez, Messieurs, où en sont nos travaux. Si, cette année encore, les Chambres fédérales veulent bien nous accorder un appui aussi efficace que les années précédentes, nous espérons arriver, dans un délai peu éloigné, à la fin de notre œuvre. Mais vous comprenez, Messieurs, que, quel que soit mon désir, je ne puis prendre aucun engagement.

Permettez-moi enfin une dernière communication : nous avons pu, par des échanges de nos cartes géologiques suisses, augmenter la bibliothèque du Polytechnicum d'un grand nombre de beaux ouvrages étrangers. Je dois la liste de cette collection à l'obligeance de M. le professeur Wolf, de Zurich.

Le Président,
Alphonse FAVRE.

WERKE

**welche an die Bibliothek des schweizer. Polytechnikum's
gesendet werden zum Austausch mit den Publikationen
der schweizer. geologischen Commission.**

1. Ferdinandeum in Insbruck (*Zeitschrift*).
2. Museum d'histoire naturelle de Lyon (*Archives*).
3. K. ungarische geologische Anstalt (*Mittheilungen,
Geologische Karte*).
4. France (*Carte géologique détaillée et Légendes*).
5. Mittelrheinischer geologischer Verein (*Notizblatt*).

6. Musée de Belgique (*Carte géologique*).
 7. Geologische Commission von Elsass-Lothringen (*Abhandlungen zur geologischen Specialkarte*).
 8. Königreich Sachsen (*Geologische Specialkarte*).
 9. American Academy (*Proceedings*).
 10. U.-S. Engineer-Office (*Reports*).
 11. Society of Edinburgh (*Transactions, Proceedings*).
 12. Cotteau, à Paris (*Echinides, etc.*)
 13. Physikalische Gesellschaft zu Königsberg (*Schriften*).
 14. Société géologique de Belgique (*Annales*).
 15. Dupont, à Bruxelles (*Chronologie géologique*).
 16. Geologische Commission in Portugal (*Trabalhos geolog.*).
 17. Geological Survey of Japan, reconnaissance maptopography, Division I, according to original Surveys and Designs, by Dr Edmund Naumann.
-

V

Bericht der Erdbeben-Commission für 1884-1885.

Die Periode verhältnissmässiger Ruhe in der Erdrinde unseres Landes, welche bereits im vorjährigen Bericht erwähnt wurde, hat auch im Jahre 1884 angedauert. Im laufenden Jahre 1885 dagegen hat die Zahl der Erderschütterungen wieder merklich zugenommen. An Publikationen bezüglich der Erderschütterungen der letzten Jahre erschienen:

1. F.-A. Forel : *Les tremblements de terre étudiés par la Commission sismologique suisse pendant les années 1882 et 1883.* (III^e Rapport. In den *Archives des sciences physiques et naturelles*, tome XIII.)

2. A. Forster : *Die schweizerischen Erdbeben im Jahre 1884, zusammengestellt nach den von der schweizerischen Erdbeben-Commission gesammelten Berichten.* (In den *Jahrbüchern des tellurischen Observatoriums zu Bern* für 1884.)

Wenn auch nicht in das Berichtjahr fallend, will ich doch nicht versäumen, kurz das merkwürdige, eng localisirte Erschütterungsgebiet zu erwähnen, welches sich im Berner Oberland gebildet hat. Das weit ausgedehnte Erdbeben vom 13. April d. J. wurde mit besonderer Heftigkeit im Berner Oberland, namentlich in der Umgebung

von Zweisimmen, verspürt. Seit jenem Tage dauern die Erschütterungen, oft begleitet von unterirdischem Rollen und Donnern, an. Ueber dreihundert Stösse sind mir von Hrn. Secundarlehrer Gempeler in Zweisimmen gemeldet worden; der letzte mir gemeldete Stoss wurde daselbst vorgestern, am 4. August, wahrgenommen. Das Erschütterungsgebiet ist ausserordentlich eng begrenzt, seine grösste Längenausdehnung dürfte nur wenige Kilometer betragen. Die genauere Untersuchung dieser merkwürdigen Erschütterungen gehört in den Bericht pro 1885.

Für die Erdbeben-Commission :

Der Präsident :

Prof. Dr. FORSTER.

Bern, 6. August 1885.

VI

Rapport de la Commission de publication des Mémoires. 1884-1885.

Dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons publié la deuxième livraison du volume XXIX de nos *Nouveaux Mémoires*; elle est composée de deux travaux sur le même sujet : *la Faune profonde des lacs suisses*, les Mémoires de M. G. du Plessis et de M. Forel, lauréats du prix Schlœfli, présentés à la Société dans sa session de Lucerne.

Le Mémoire de M. Forel contient 242 pages; celui de M. du Plessis, 64 pages de texte; l'un et l'autre sont illustrés de quelques figures gravées sur bois.

Avec la première livraison, ce volume comprend : 412 pages de texte, 62 pages de tableaux, 4 tableaux hors texte, 9 planches lithographiées, 12 figures gravées.

Nous avons fixé le prix de la livraison, qui forme un demi-volume, à fr. 7 50 pour les abonnés, fr. 12 50 pour la vente en librairie.

Le prix de vente des Mémoires isolés de cette deuxième livraison sera fixé à

Mémoire Forel . . . fr. 12.

Mémoire du Plessis. . . » 5.

Nous rappelons ici aux membres de la Société qu'ils

peuvent obtenir tous les Mémoires isolés publiés dans nos collections, avec un rabais de 30 %, en s'adressant directement au questeur, M. le Dr Custer à Aarau.

Les dépenses de la Commission des Mémoires se sont élevées, dans l'année 1884-1885, à fr. 1162 10

Dont il revient au Mémoire Beust, publié l'année dernière » 799 50

Par suite d'un arrangement conclu avec l'auteur, celui-ci a pris à sa charge une somme de fr. 240, qui représente une partie des frais des planches. Ce qui fait ascender le prix du Mémoire Beust à fr. 1039 50

Les recettes se sont élevées à la somme de » 1561 20
Donnant un excédant de recettes sur les dépenses de » 399 10

Nous devons faire remarquer que, dans les recettes de cette année, il rentre le produit des abonnements de deux années, les comptes de l'année dernière ayant été bouclés avant la distribution de la dernière livraison du volume XXVIII.

En suivant les prescriptions du règlement et la tradition usuelle, votre Commission vous demande de lui renouveler, pour l'année prochaine, un crédit indéterminé pour suivre à la publication des Mémoires, dans les limites des ressources de la Société et avec l'assentiment du Comité central.

Morges, 26 juillet 1885.

Au nom de la Commission :

Le Président,

F.-A. FOREL.

VII

Rapport de la Commission pour le prix Schlæfli 1884-85.

Tandis que, l'année dernière, la Commission pour le prix Schlæfli a dû s'acquitter d'une tâche assez considérable, soit de l'examen de trois grands Mémoires, qui ont tous été couronnés, son activité s'est réduite cette année à la mise au concours des deux questions adoptées l'année dernière.

Le temps fixé d'abord pour la remise des Mémoires sur la première de ces questions, relative à l'origine de la Nagelfluh miocène, avait été de deux ans, soit jusqu'en 1886. La seconde question, pour laquelle les réponses devaient nous parvenir cette année-ci, sur une monographie du genre *Salix*, n'a donné aucun résultat; mais elle a été maintenue pour 1886, car nous savons qu'elle fait l'objet d'études persévérantes de la part d'un jeune botaniste suisse.

Nous nous sommes donc abstenus de mettre au concours une nouvelle question pour 1887, afin de nous réserver la faculté d'augmenter le prix offert aux auteurs de Mémoires sur la question géologique qui nous paraît mériter une attention particulière.

Le Président,

Albert MOUSSON, professeur.

VIII

Bericht über die Bibliothek für 1883-1885.

Seit dem letzten Bericht über die Bibliothek vom Juli 1883 nimmt daselbst alles den gewohnten Verlauf, nur dass für den stetig wachsenden Tauschverkehr ein immer beträchtlicher werdender Theil des geringen Jahreskredites verwendet werden muss. Im Jahr 1882, bei Publikation des « *Supplementes zum Bibliothek-Cataloge,* » stunden wir mit 254 Akademien, naturwissenschaftlichen Vereinen etc.¹ im Schriftentausch. Seither hat sich derselbe auf folgende Gesellschaften und Institute weiter ausgedehnt.

1. *Berlin*, Gesellschaft naturforschender Freunde.
2. *Cambridge*, Mass. - Naturwissensch. Wochenschrift « *Science* ».
3. *Chemnitz*, k. sächsisches meteorol. Institut.
4. *Edinburgh*, R. Physical Society.
5. *Erlangen*, Physikalisch-medicinische Societät.
6. *Frankfurt a. d. O.*, Naturwissenschaftlicher Verein.
7. *Greifswald*, Geographische Gesellschaft.
8. *Halle*, Naturforschende Gesellschaft.
9. *Jena*, medicinisch-naturwissenschaftl. Gesellschaft.

¹ Verzeichniss derselben im *Supplement zum Cataloge der Bibliothek*, p. VII-XV.

10. *Lisbonne*, Section des travaux géologiques.
11. *Montréal*, Société royale du Canada.
12. *Padua*, Società veneto-trentina di scienze naturali.
13. *Paris*, Société philomatique.
14. *Petersburg*, Russisches geologisches Institut.
15. *Roma*, Comitato d'artiglieria e genio.
16. *Sondershausen*, Irmischia.
17. *Thorn*, Kopernicus-Verein für Wissenschaft und Kunst.

Die höchst werthvolle Publikation *Report on the scientific results of the exploring of H. M. S. Challenger*, 1873-1876, 4^o, wird der Bibliothek durch Vermittlung des eidgen. Departements des Innern regelmässig geschenkwweise übermittelt. Bis jetzt sind uns 16 Bände dieses schönen Werkes zugekommen. Von Hrn. Pfarrer Kuhn in Affoltern erhielten wir circa 30 Bände mathematischer und naturwissenschaftlicher Lehrbücher und ein Exemplar der *Mittheilungen der berner naturforschenden Gesellschaft*, Jahrgänge 1867-1883. Ferner schenkten theils ältere Werke, theils eigene Publikationen, die HH. Prof. B. und Prof. Th. Studer, Ing. Dr. v. Fellenberg, Conservator Steck (sämmliche in Bern), Prof. Renevier (Lausanne), Dr. Bertschinger (Lenzburg), Prof. Rüttimeyer (Basel), Director Billwiller, Prof. Mousson und — wie gewohnt, in besonders grosser Zahl — Prof. Dr. Wolf (Zürich). Ausserdem haben gegenwärtig die meisten Mitglieder unserer Gesellschaft die löbliche Sitte angenommen, die von ihnen in naturwissenschaftlichen Zeitschriften publicirten Arbeiten der Bibliothek in Separatabdrücken zu übersenden. Von neu erschienen Werken konnte leider, einiger ausserordentlicher Ausgaben und namentlich des beschränkten Credits wegen, fast nichts angekauft werden. Ich erlaube mir desshalb, zu beantragen, die Gesellschaft möge für jedes der zwei

nächsten Jahre den Credit für die Bibliothek auf 700 Franken festsetzen. Dasselbe würde in folgender Weise Verwendung finden :

| | |
|---|---------|
| a) Für Bücheranschaffungen und Ergänzungen | Fr. 150 |
| b) Für Buchbinderarbeiten | » 250 |
| c) Für die Kosten des Tauschverkehrs und Verschiedenes | » 300 |
| | <hr/> |
| | Fr. 700 |

Zum Schlusse erwähne ich, dass auch die zwei letzten Jahre hindurch Hr. Conservator Steck mich bei Besorgung der Bibliotheksgeschäfte in freundlicher Weise bestens unterstützt hat, wofür ich ihm hiemit meinen verbindlichen Dank ausspreche.

Der Bibliothekar :

J.-R. KOCH.

Bern, den 18. Juli 1885.

